



MAIRIE DE SAINTE ANNE SUR BRIVET

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE ANNE SUR BRIVET

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra au sein de la mairie le **vendredi 20 mars 2026 à 20H00**.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

L'ORDRE DU JOUR SERA LE SUIVANT

- 1- Installation du Conseil Municipal
- 2- Élection du Maire
- 3- Détermination du nombre de postes d'Adjoints
- 4- Élection des Adjoints
- 5- Lecture de la charte de l'élu local
- 6- Indemnités de fonction des élus
- 7- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Les conseillers qui le souhaitent peuvent soumettre, avant vendredi 20 mars 2026 à 12h, un sujet qui pourra être évoqué au conseil municipal.

En Mairie, le lundi 16 mars 2026

Jacques BOURDIN,
Maire

